



SM "Park Innov" (Siren : 200097020)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Montiers-sur-Saulx
Arrondissement	Bar-le-Duc
Département	Meuse
Interdépartemental	oui

## Date de création

Date de création	27/12/2021
Date d'effet	28/12/2021

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Jean-François MARECHAL

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	1 Rue de l'Abbaye
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	55290 Montiers-sur-Saulx
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	29 050
Densité moyenne	19,99

## Périmètres

Nombre total de membres : 6

- Dont 1 commune membre :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
52	Saudron (215203332)	45

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
55	CC des Portes de Meuse (200066108)	CC
52	CC du Bassin de Joinville en Champagne (200044253)	CC

- Dont 3 organismes publics :

Organismes adhérant au groupement
Département de la Haute-Marne (225200013)
Département de la Meuse (225500016)
Région Grand-Est (200052264)

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
<p>Développement et aménagement économique</p> <p>- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou éolienne, à l'exclusion des zones d'activités commerciales.</p>

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)